

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1073 23 JUILLET 1964

n° 1073 23

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

23 juillet 1964

Numéro JO

n° 8 du 01/09/1964

Date du numéro

1 septembre 1964

TEXTE INTÉGRAL

Sont désignés pour bénéficier d'un voyage en France pendant les vacances scolaires aux frais du Ministère d'Etat: 1° A titre d'animateurs : MM. Mahfoud Aouad ; Mohamed Ismaël ; Mohamed Massan. 2° A titre d'étudiants invités : MM. Hassan Mohamed Kamil ; Abdi Mouhoumed; Barkad Areh Ahmed.